

Monsieur Luc MICHEL
Président OVS -SIC
Rue des Colonies 18 - 24
1000 BRUXELLES

Vos références:
67.2018LM

Nos références:
2018/00121

Annexe(s):

Bruxelles, le 15/03/2018

Concerne : Neutralisation des accompagnateurs non brevetés SELOR

Monsieur le Président,

Votre lettre du 6 mars 2018 a retenu toute mon attention.

Il est vrai que pour être régularisés, les accompagnateurs de train doivent être reconnus bilingues par le Selor. Tant qu'ils ne sont pas en possession des certificats linguistiques adéquats, ils restent en stage ou à l'essai. Or, le nouveau règlement des mutations, publié par l'avis 12 H-HR/2018, prévoit en effet qu'un agent en stage ou à l'essai ne peut pas obtenir de mutation sur demande. Il s'agit d'un principe général.

Toutefois, la situation des accompagnateurs de train est particulière. Ils sont recrutés dans un centre de formation et sont ensuite désignés pour un dépôt qui ne correspond pas nécessairement à ce qu'ils attendaient.

Pour remédier à ce problème, il a été décidé d'adopter les mesures suivantes.

Pendant la période de formation, les accompagnateurs de train peuvent introduire une demande de mutation en spécifiant le siège de travail de leur choix. Dans la mesure du possible, la direction B-TR tient compte de ce choix.

Si, après la période de formation, l'agent est désigné pour ce siège de travail préférentiel, il y sera neutralisé pour une période de 4 ans (cette désignation est assimilée à une mutation sur demande).

S'il est désigné pour un autre siège de travail, il n'y sera pas neutralisé et il pourra donc obtenir une mutation sur demande pour un siège de travail de son choix. Comme précisé ci-avant, il devra cependant attendre d'être régularisé.

Comme vous pouvez le constater, le règlement des mutations est déjà appliqué avec une certaine souplesse pour le personnel d'accompagnement des trains.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Paul HAUTEKIET

Directeur général HR Rail

Paul HAUTEKIET
Directeur général

T: 02/525 41 00
paul.hautekiet@hr-rail.be